



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Aumale

Autres communes :

R500

Appellation : Ancienne Minoterie Lambotte

Monument(s)

Appellation : Ancienne Minoterie Lambotte

Protection : classement

Arrêté : classement le 04/10/2004

Étendue de la protection : Ensemble des bâtiments, chacun en totalité, à savoir le bâtiment d'exploitation et son annexe, les mécanismes hydrauliques y compris le bâtiment de la roue et le portail d'entrée (cad. AS 172, 173 ; non cadastré domaine public)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.